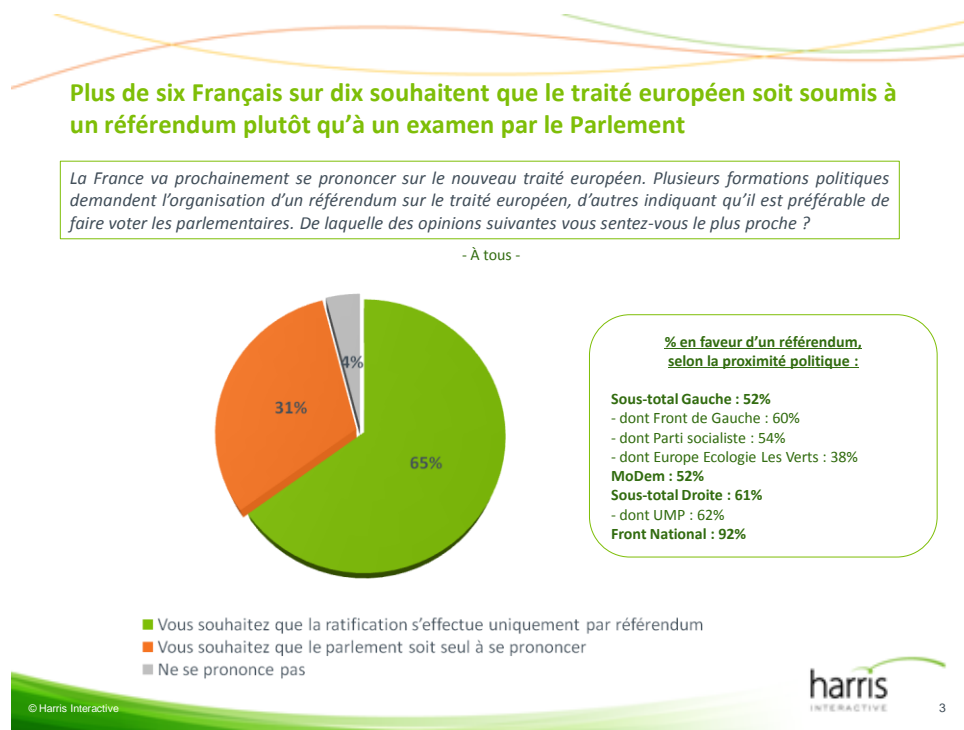


catégories de population, y compris par les sympathisants socialistes (respectivement 64% et 59%). Notons que les personnes privilégiant l'option référendaire sont plus nombreuses que la moyenne à estimer que les enjeux du traité ne sont pas suffisamment évoqués par les médias (76%) ou l'exécutif (80%).

Dans le détail :

Pour la ratification du traité budgétaire européen, deux Français sur trois privilégient l'organisation d'un référendum à un vote parlementaire

Interrogés sur le processus de ratification qu'ils souhaitent voir mis en place concernant le traité budgétaire européen, **deux Français sur trois (65%) indiquent qu'ils préféreraient l'organisation d'un référendum à un examen par le Parlement.** La voie parlementaire n'est ainsi privilégiée que par 31% des personnes interrogées.



La solution référendaire est souhaitée par une courte majorité tant à Gauche (52%) qu'à Droite (61%), même si elle est particulièrement attendue par les personnes les moins diplômées (76%), les personnes se déclarant

proches du Front National (92%) – parti dont on sait qu’il défend précisément l’organisation d’un référendum sur cette question associée à la souveraineté nationale –, celles ayant voté pour Jean-Luc Mélenchon au premier tour de l’élection présidentielle de 2012 (73%) et les Français ne revendiquant aucune préférence partisane (76%). Notons que **l’hypothèse d’un processus strictement parlementaire n’est pas jugée préférable par les sympathisants du Parti socialiste** (45% seulement, contre 54% en faveur d’un référendum). Enfin, les électeurs ayant voté « non » au référendum sur le Traité établissant une Constitution pour l’Europe en 2005 se montrent très largement favorables à la piste référendaire : 84% émettent ce souhait (contre 13% en faveur d’un examen parlementaire), quand les personnes ayant voté « oui » à cette même échéance se montrent plutôt favorables à un examen parlementaire (56%, contre 42% en faveur d’un référendum).

Près de trois Français sur quatre jugent que les enjeux liés à ce traité ne sont pas assez évoqués par les médias et les responsables politiques gouvernementaux

Une nette majorité de Français estime que les enjeux de ce traité ne sont pas suffisamment évoqués dans l’actualité, tant par les médias (71% « pas suffisamment évoqués ») que par le couple exécutif et le gouvernement (74%).

Ce sentiment d’un traitement déficient est particulièrement partagé parmi les personnes diplômées d’un Bac (respectivement 76% « pas assez évoqués » par les médias, et 79% « pas assez évoqués » par l’exécutif), et par les personnes qui déclarent souhaiter l’organisation d’un référendum sur ce sujet (respectivement 76% et 80%). Notons enfin qu’**aucune catégorie de population ne considère majoritairement que ces enjeux ont été suffisamment évoqués par les médias ou par l’exécutif**, y compris parmi les personnes les plus diplômées (respectivement 30% et 27% « suffisamment évoqués ») et les sympathisants du Parti socialiste (respectivement 33% et 39%).

Ainsi le souhait majoritaire de recourir au référendum s’inscrit dans un contexte de sentiment diffus de faible prise de parole tant de la part que de l’exécutif que des médias. Le poids accordé par les Français aux traités européens, les anticipations des contraintes pouvant découler de leur mise en œuvre, structure visiblement fortement les représentations.

